

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 45-456-1934 Dégrèvements.

n° 45-456-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 novembre 1934

Numéro JO

n° 456 du 30/11/1934

Date du numéro

30 novembre 1934

TEXTE INTÉGRAL

est rendu exécutoire le 1er rôle supplémentaire de l'impôt foncier, zone suburbaine (pierres et planches) exercice 1934, S'élevant à la somme de deux mille cent soixante-quinze francs vingt centimes.